

Champotey

Doubs Central



Le village de Rougemont (OT2VV Elie PERNOT)



Pour apprécier la vallée de l'Ognon depuis les hauteurs mais aussi le patrimoine local et plus particulièrement le passé vigneron de Rougemont.

Une randonnée pour apprécier les points de vue sur la vallée de l'Ognon mais surtout l'histoire de la vigne, très présente dans la vie de la cité et de ses habitants.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 6.6 km

Dénivelé positif : 202 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

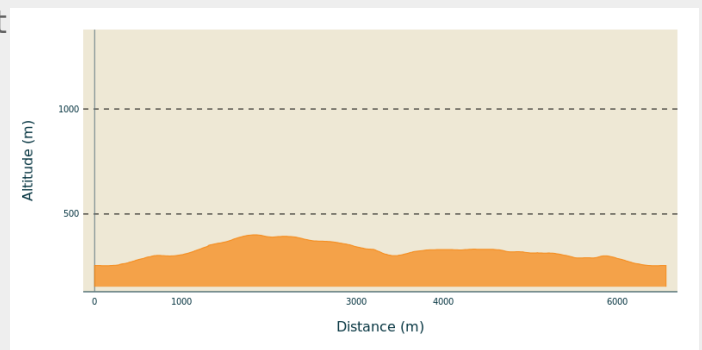
Départ : Place de la Mémoire, Rougemont

Arrivée : Place de la Mémoire,
Rougemont

Balisage :  PR

Communes : 1. Rougemont
2. Gouhelans

Profil altimétrique



Altitude min 254 m Altitude max 401 m

1. Montez la rue de l'Église pour rejoindre le Quartier de la Citadelle en suivant le balisage jaune et bleu (jaune-rouge jusqu'au point 4) et l'autocollant n°4. Au loin, vous pouvez apercevoir la falaise des Roches de Nans.
2. Prenez à droite le chemin de Montaucivey (balisage jaune et rouge) jusqu'à la Chapelle (table d'orientation). La chapelle a été construite en 1855 par les habitants de Rougemont, en reconnaissance à la Vierge Marie pour les avoir épargnés du choléra.
3. Continuez le chemin empierré. Traversez le bois de Montaucivey puis une pinède pour rejoindre le plateau qui domine le village de Gouhelans.
4. Quittez le balisage jaune et rouge pour suivre à gauche le sentier qui descend au village (balisage jaune et bleu).
5. Après la première maison, prenez à gauche le chemin de desserte des anciennes vignes de Champotey menant à Rougemont. Pour perpétuer la tradition vinicole de Rougemont, une association a replanté et entretient une vigne sur les flancs de la colline.
6. À l'entrée de Rougemont, prenez à gauche pour rejoindre l'Église par le quartier de la Citadelle. Descendez vers le parking au fil des ruelles et des rues.

Sur votre chemin...



Église de la Nativité-de-Notre-Dame (A)

 Vignes de Champotey (C)

Chapelle de Notre-Dame de Montaucivey (B)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Comment venir ?

Accès routier

Depuis les D202, 486, et 18 qui convergent au centre de Rougemont, se stationner sur le parking de la Place du Marché, situé devant la Mairie.

Parking conseillé

Parking de la Place du Marché, Rougemont

Lieux de renseignement

Office de tourisme des 2 Vallées Vertes - Rougemont

4 Place du Marché, 25680 Rougemont

tourisme@cc2vv.fr

Tel : +33 (0)3 81 86 99 52

<https://www.ot-2valleesvertes.fr/>



Source

Décibelles Data

Sur votre chemin...



Église de la Nativité-de-Notre-Dame (A)

L'église, située dans le quartier de la Citadelle, domine la cité depuis plus de 1000 ans. Construite à proximité du château fort, elle était, à l'origine l'église des seigneurs de Rougemont. Ce n'est que depuis le milieu du XVIII^e siècle, vers 1734, qu'à l'occasion d'importants travaux, l'église fut transformée et que l'entrée est à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

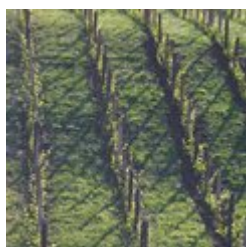
Crédit photo : Laurent CHEVIET - Doubs Tourisme



Chapelle de Notre-Dame de Montaucivey (B)

En 1854, le choléra se déclare vers Gray et gagne les vallées de la Saône et de l'Ognon ainsi que Besançon. Le nombre de victimes croît et la peur s'installe. L'abbé Mourand, curé de Rougemont fait le vœu, avec la population, d'élever une chapelle dédiée à la vierge si le fléau épargne la paroisse. Rougemont est épargnée alors que le fléau fait plus de 10 000 victimes dans la région. La chapelle, édifiée en 1855, avec sa vierge ouvrant les bras en un geste protecteur, reste un des hauts lieux de l'histoire de Rougemont. Une table d'orientation permet de situer le panorama visible depuis cette colline.

Crédit photo : Commune de Rougemont



Vignes de Champotey (C)

Pour faire vivre le passé viticole de Rougemont, en 2000, 30 ares de vignes ont été plantés sur un coteau de la ville. Ce vignoble est entretenu par l'association Champ-Poté 2000 qui a pour but de préserver ce savoir-faire artisanal. La vigne est composée des cépages Chardonnay, Auxerrois et Pinot noir.

Crédit photo : Yves GOUX